

FORMULAIRE DE DECLARATION DE SINISTRES MULTIRISQUES ET DOMMAGES AUX BIENS.

NOTE DE SERVICE N° 2021-00225/CHPG/DRM – Tout sinistre lié à l'assurance multirisques et dommages aux biens doit être déclaré dans les 48 heures auprès du secrétariat de la Direction des Ressources Matérielles (secretariat.drm@chpg.mc) au-delà du nécessaire appel au service en charge de sa résolution. Cette déclaration devra être cosignée par le cadre responsable de l'unité. Pour tout renseignement complémentaire, contacter le secrétariat DRM au Poste 88369.

*Vous pouvez remplir directement le formulaire électronique ci-dessous
ou télécharger le formulaire pour le remplir manuellement.*



Télécharger le formulaire

Déclarant

Nom :
Prénom : Matricule :
Service : Numéro de poste :

Sinistre

Date et heure du sinistre :
Lieu du sinistre :
Origine du sinistre si connue :

Description des faits :

.....
.....
.....
.....
.....

PJ (Photos, documents...)

Liste des dégâts occasionnés :

.....
.....
.....

Personnes sur place :

.....
.....

Personnes mises en cause :

.....
.....

Cadre responsable de l'unité

J'atteste que :

Nom prénom cadre responsable de l'unité :
Service :

cosigne cette déclaration.